Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 31 (2004)
Heft: 4

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EN BREF

9 avril. En tennis, l'équipe de Suisse affronte la France à Malley (Lausanne) en quart de finale de la Coupe Davis. Malgré un Roger Federer brillant, comme à son habitude, la France s'impose par 3 à 2. La Suisse est éliminée.

14 avril. La conférence de presse annuelle de GastroSuisse tire un constat alarmant: «La situation de l'hôtellerie-restauration suisse a continué à se détériorer en 2003 et les perspectives ne sont guère prometteuses.» La restauration a perdu une partie de sa clientèle, constate un restaurateur: les hommes d'affaires ne restent plus à table jusqu'à quatre heures. Ils travaillent désormais.

25 avril. Le bâlois Novartis ne reprendra pas le franco-allemand Aventis. C'est finalement le Français Sanofi-Synthélabo qui le fera. Le gouvernement français s'est fermement engagé pour que l'affaire se fasse. Le gouvernement suisse ne s'en est pas mêlé. Une vision différente du marché?

3 mai. A 14h10, l'ex-conseillère fédérale Ruth Metzler fait son entrée dans le Palais fédéral. Elle vient assister, avec des étudiants de la Haute Ecole de Saint-Gall, aux délibérations du Conseil national. La polémique est relancée. C'est le feuilleton du printemps dans la presse suisse. A suivre.

16 mai. Le gouvernement et le parlement avaient déjà été contredits par la population le 8 février lors des précédentes votations. Le désaveu est encore une fois total. Sur les trois objets proposés, le peuple suisse n'a pas suivi ses gouvernants. Le pays est-il en train de devenir ingouvernable comme on s'y attendait après le renouvellement du parlement l'automne passé?

19 mai. Enfin une bonne nouvelle politique et un dossier qui aboutit. Joseph Deiss, Micheline Calmy-Rey et Hans-Rudolf Merz sont à Bruxelles pour la «conclusion politique» des négociations bilatérales qui ont occupé la Suisse pendant trois ans. Reste à savoir s'il y aura des référendums en Suisse.

20 mai. Certains se préparent-ils à la libéralisation du chanvre en Suisse? Dans le Val-de-Travers, la police a mis la main sur une véritable industrie de production de cannabis. On parle d'un chiffre d'affaires potentiel en millions de francs.

1er juin. La Suisse s'approche un peu plus de l'Europe. La deuxième phase des dispositions transitoires concernant l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne est entrée en vigueur. Les citoyens suisses seront traités comme les ressortissants de l'UE dans les 15 anciens Etats de l'UE, en ce qui concerne les dispositions d'entrée et de séjour ou l'accès au marché du travail.

6 juin. Un peu d'espérance, enfin. Pour les catholiques suisses, c'est un dimanche de fête. Ils sont 70 000 à partager la messe dominicale donnée par Jean-Paul II à Berne. Le samedi soir, 14 000 jeunes Suisses s'étaient déjà réunis dans l'Arena de Berne, temple du hockey sur glace helvétique.

8 juin. Le gouvernement fuit. A Sierre, Pascal Couchepin affirme qu'il y a des fuites plus graves que d'autres. La polémique enfle depuis quelques semaines. Le «franc symbolique» que Blocher proposait pour Suisse Tourisme, la fuite sur le dossier des bilatérales bis, dont a bénéficié la «Weltwoche»... L'ambiance n'est pas au beau fixe entre les conseillers fédéraux. Un journaliste commente: «Loin de s'apaiser, le climat de guerre de tranchées dans les couloirs du Palais fédéral ne cesse de s'amplifier.» Ingouvernable, on l'a déjà dit.

10 juin. «Grissini & Alpenbitter» sort de presse. Ce n'est pas un livre comme les autres. Ruth Metzler y raconte enfin sa vérité. Six mois après son éviction amère du Conseil fédéral. Encore des fuites sur le fonctionnement de la maison fédérale.

13 juin. Après les catholiques, ce sont les protestants qui se réunissent, dans le temple du football suisse cette fois, le stade Saint-Jacques de Bâle. La 6e édition du «Jour du Christ» a rassemblé 40 000 personnes. Les footballeurs, eux, ne sont pas à Saint-Jacques ce soir-là. Ils jouent contre la Croatie à Lairia pour l'Eurofoot portugais.

15 juin. Le Conseil national a définitivement écarté le projet de révision de la loi sur les stupéfiants. La consommation de cannabis ne sera pas dépénalisée en Suisse. Que vont faire les cultivateurs du Val-de-Travers?

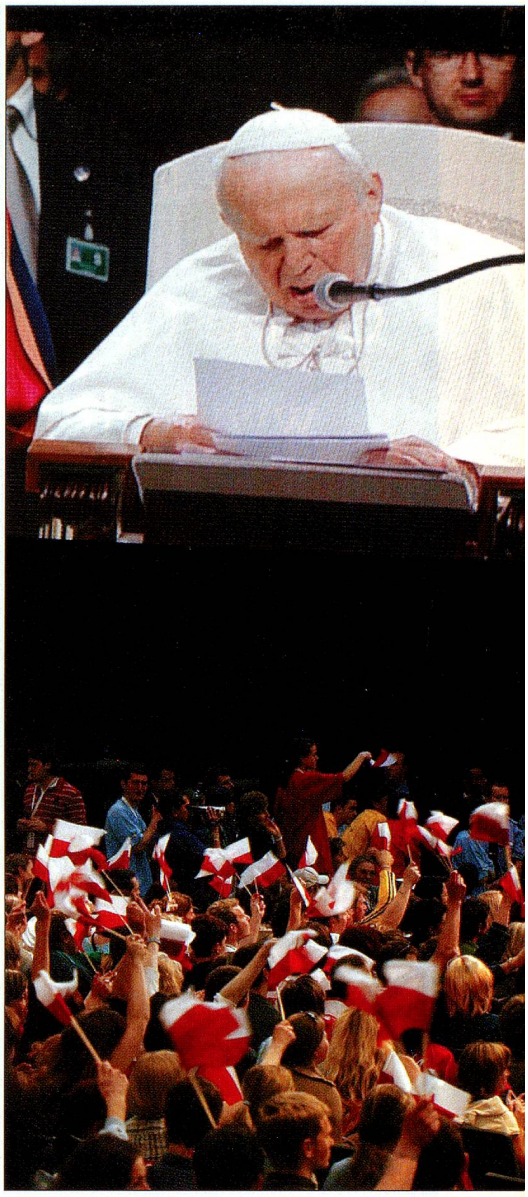

Sabina Bobst/remote.ch

Visite de Jean-Paul II à Berne. Les critiques fusent mais n'arrivent à ternir la joie des Suisses.

21 juin. Au Portugal, l'équipe suisse de football perd 3 à 1 contre la France. C'est la fin de l'aventure pour les Suisses. Ils ne joueront pas les quarts de finale.

24 juin. Après y avoir pensé quelque temps, le Conseil fédéral a décidé de ne pas envoyer de soldats suisses en Irak pour protéger l'ambassade helvétique. Une telle mission pourrait être mal interprétée par les Irakiens, pense-t-on dans le gouvernement.

CV